

Hennebont

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION / HO KANNADIG KELAOUÏÑ

MAG

N° 92 • AVRIL 2024 / EBREL 2024

INFRASTRUCTURES

UN PORT DANS LA VILLE



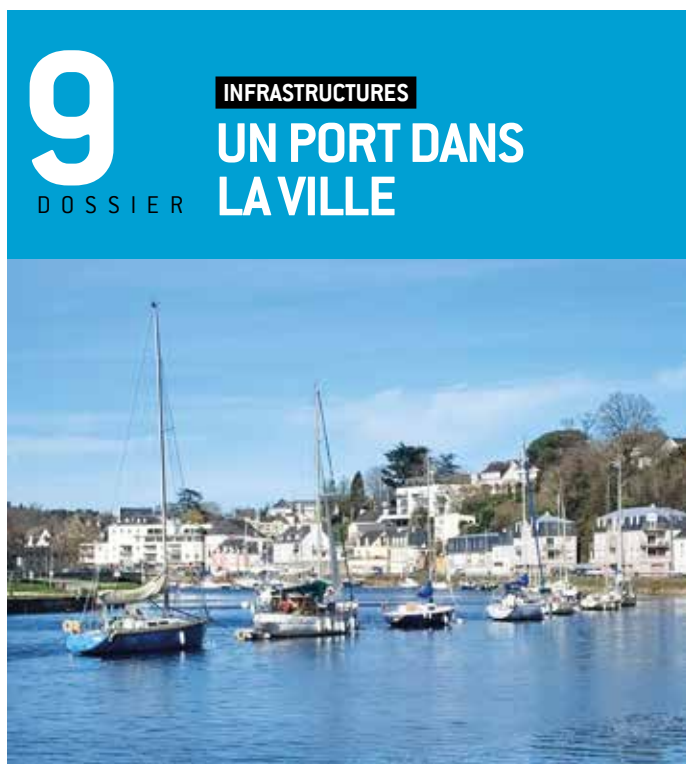
P. 6 LE CHANTIER DE LA SACRISTIE

P. 15 FAMILLES EN FÊTE

P. 19 LES RAIDS DINGUES DU BLAVET

www.hennebont.bzh





En action

- P. 4 Intempéries**
Ciaran : l'après-tempête
- P. 5 Budget participatif**
Votez pour vos projets hennebondissants !
Cadre de vie
Pleins feux sur la propreté !
- P. 6 Patrimoine**
Sacristie : retour en images sur le chantier
Proximité
Visites dans les quartiers : à vos agendas !
- P. 8 Tourisme**
Le camping change de mains
Urbanisme
Des formalités à respecter !



Vie en ville

- P. 14 Éclairage public**
Extinction nocturne : quel bilan ?
- P. 15 Enfance**
Les plus jeunes vont être à la fête !
- P. 16 Accompagnement**
Le numérique à la portée de tous
- P. 17 Culture**
Powésie et Slamusik

A (re) découvrir

- P. 18 Artothèque-galerie**
Le « Trois-quarts d'œuvres », vous connaissez ?
Festival
Des ronds dans l'eau
- P. 19 Terre de jeux 2024**
À vos marques, prêts... bougez !
Événement
Ils sont « Raids dingues du Blavet » !
- P. 20 Au fil du Blavet**
La minoterie de Polvern (1880-1910)

Tribunes

- P. 21 Hennebont Initiatives Citoyennes**
- P. 22 Hennebont Pour Tous**
Liste Indépendante

AGENDA, MENUS, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS PUBLIQUES, DÉLIBÉRATIONS... RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE ET BIEN PLUS ENCORE SUR www.hennebont.bzh



@villehennebont

HENNEBONT MAG

MAIRIE D'HENNEBONT - 13 PLACE MARÉCHAL FOCH - CS 80130 - 56704 HENNEBONT CEDEX
TÉL. 02 97 85 16 16 - www.hennebont.bzh - contact@mairie-hennebont.fr

Directrice de la publication : Michèle Dollé, Maire / Service communication : Sandrine Héliou, / Crédits photographiques : Ville d'Hennebont, Shutterstock /
Mise en page : Acis&Galaté - Rennes / Impression : Concept Imprimerie-Hennebont / Tirage : 8 700 exemplaires



Après une période de festivités bien remplie en animations, nous vous invitons à passer un printemps sportif et festif !

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville et à l'occasion de nombreux temps de concertation, vous avez été nombreux à exprimer votre souhait de voir le centre-ville animé et à regretter la sous-exploitation de l'esplanade des remparts. Les enfants, eux-mêmes, l'imaginent comme un lieu à vivre et à jouer. Par ailleurs, lors du forum citoyen du 6 décembre dernier, vous avez fait émerger des projets et nouveaux usages à expérimenter sur cet espace. Ceux-ci seront étudiés et sélectionnés prochainement par un comité d'expérimentation composé d'élus et majoritairement de citoyens.

La traditionnelle Foire aux plantes du 1^{er} mai démarrera cette période que je vous souhaite joyeuse et conviviale.

Suivront la fête régionale des jeux de boules bretonnes à la Poterie puis le Festival des Ronds dans l'Eau durant le week-end de l'Ascension.

Sans surprise, la Ville labellisée « Terre de Jeux 2024 » fera la part belle au sport et à nos clubs sportifs locaux. Dès le samedi 18 mai, ce sera la fête du sport dans toutes ses dimensions sur l'esplanade des remparts. En effet, en mai et juin, 7 samedis seront consacrés à la découverte de différentes pratiques : sport de ballons, en famille, en équilibre, de combat, en mouvement, ...

Le programme de toutes ces festivités vous sera communiqué très bientôt. Sachez que cette esplanade des remparts sera, tout à la fois, un terrain de jeux, d'animations, d'expérimentations, mais également un lieu de rencontres, de découverte et de plaisir.

Je profite de l'occasion pour adresser mes remerciements aux nombreuses associations et partenaires avec lesquels nous travaillons. Sans elles, sans eux, il nous serait impossible d'avoir une programmation aussi riche et variée.

Petits et grands, venez profiter, vous amuser et tester ensemble ce nouvel espace.

Michèle Dollé
Maire

Goude ur c'houlzad gouelioù lan a abadennoù en ho pedomp da veññ un nevezamzer lan a sport hag a blijadur !

Meur a brantad kaoz zo bet evit diviziñ àr ar feson da dresiñ ur c'hreiz-kêr nevez. Un tamm mat ac'hanoc'h o deus lavaret e karehent e vehe buhezek kreiz-kêr, ha kavout a ra dezhe ne vez ket implijet a-walc'h reper ar Ramparzhioù. Evit ar vugale, soñjal a ra gete e c'hellehe bout ul lec'h beviñ ha c'hoari. Raktresoù hag implijoù arall ho poa kinniget arnodiñ àr an tachad-se àrlene ivez, da-geñver ar forom keodedour d'ar 6 a viz an Azvent. Kent pell e vehont studiet ha dibabet get ur strollad arnodiñ, ennañ dilennidi ha keodederion evit an darn vrasañ ag e izili.

Digoret e vo ar c'houlzad-se get Foar ar plant, a vo dalc'het d'ar 1añ a viz Mae evel bep blez. Pechañs e roy levenez ha plijadur deoc'h.

Goude-se e vo aozet ar fest rannvroel evit c'hoarioù bouloù Breizh er Boderezh, hag ar festival Roud en Dour àr e lerc'h, e-pad dibenn-sizhun an Asañsion.

Nend eo ket souezhus e vehe roet ur plas bras d'ar sport ha d'ar c'hluboù sport ag hor bro get hor c'humun, a zo aet al label « Douar C'hoarioù 2024 » geti. Adal ar Sadorn 18 a viz Mae e vo fest ar sportoù àr reper ar Ramparzhioù. E miz Mae hag e miz Mezheven e vo aozet 7 Sadornvezh abadennoù evit roiñ da anavout fesonioù dishañval da ober sport : sportoù mell, kempouez, emgann, àr lusk, evit ar familhoù...

Edan berr e vo kaset ar programm festoù klok deoc'h. Mat eo deoc'h gouiet e tay reper ar Ramparzhioù da vout un dachenn ma vo c'hoarioù, abadennoù hag emgavioù. Àr un dro e vo ul lec'h ma vo arnudet, anavet traoù nevez ha graet bourrapl.

A pand on geti e lâran trugarez d'ar bochad kevredigezhioù ha kevelerion a labouromp gete. Keneve ar re-se n'hellehemp ket kinnig ur programm ker puilh ha kel liessort.

Bras ha bihan, dait da brofiteñ ha da vourriñ ag an tachad nevez-se, ha d'e destiñ asambl.

Michèle Dollé
Maerez

INTEMPÉRIES

CIARAN : L'APRÈS-TEMPÊTE

Chacun garde en tête les images saisissantes qui se sont imposées à nous après le passage de la tempête Ciaran, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier. L'urgence passée et le plus gros du travail étant réalisé, l'heure est désormais au bilan.

La priorité a été donnée à la mise en sécurité des personnes vulnérables puis à la mise en sécurité des accès : d'abord les axes routiers les plus fréquentés et les établissements recevant du public (écoles, accueils de loisirs...), puis les espaces publics particulièrement fréquentés (tels que le parc de Kerbihan et autres bois urbains), puis les liaisons inter-quartiers et cheminements piétons et enfin les bois naturels.

EN BRETON !

Abattage

Diskar

Arbre

Gwezenn

Bois

Koad

Branche

Brank

Parc

Park

Talus

Kleuz

Tempête

Barr-amzer

Une gestion dans la durée

Si le Parc de Kerbihan a pu rouvrir dès le 24 novembre, le Bois de Kerambartz et une partie de celui du Merdy n'ont été rendus à la population que le 8 janvier 2024. Il a fallu attendre le 9 février pour le parc Saint Hervé et le 8 mars pour la partie naturelle du bois du Merdy ! On estime que les travaux de sécurisation du patrimoine arboré public liée à la gestion de la tempête devraient être achevés pour début avril.

Des actions différées

Les tâches habituellement accomplies à cette période de l'année par le Service Espaces verts Environnement Propreté (préparation des décors de Noël, préparation des parterres, entretien...) ont été différées pour mettre l'accent sur les opérations de bucheronnage et de déblayage qui se sont poursuivies pendant de longues semaines. L'heure est aujourd'hui au rattrapage, mais les conditions climatiques n'ont pas aidé à combler le retard pris.



212

interventions du Service
Espaces Verts Environnement
Propreté en novembre et
décembre pour sécuriser
l'espace public ou des
habitations.

18

dossiers ouverts auprès de
l'assureur de la Ville concernant
des sinistres liés à la chute
d'arbres et branches d'arbres.

Un protocole pour gérer les talus classés au PLU

Le Service Espaces Verts Environnement Propreté (SEVEP) a été fortement sollicité par les habitants concernant la gestion de talus privés classés au Plan Local d'Urbanisme. La question du devenir de ces arbres s'est posée pour de nombreux propriétaires tentés de les supprimer pour éviter tout nouveau risque. Or ces talus bocagers jouent un rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité, la régulation du climat et la dépollution de l'air. Un protocole a donc été établi pour faciliter la gestion des talus en question. Il est ainsi acté que le SEVEP se déplace sur site pour procéder à un repérage visuel et émet un premier avis sur l'état sanitaire de l'arbre.

> Si l'arbre montre des signes de faiblesse flagrants, l'autorisation d'abatage est accordée.

> Si l'arbre présente un état sanitaire favorable, un diagnostic sanitaire (à la charge du propriétaire) doit être réa-

lisé par une entreprise homologuée (le SEVEP remettant aux administrés les coordonnées d'experts et si besoin d'élagueurs professionnels). Ce diagnostic permet de connaître l'état de santé de l'arbre, sa vitalité et mesure le risque de chute.

> Si le diagnostic est favorable : l'arbre doit être maintenu, avec la possibilité de l'élaguer sous contrôle du service.

> Si le diagnostic est défavorable : l'arbre est abattu mais avec obligation de replanter pour garantir la fonctionnalité écologique du talus bocager (avec principalement des espèces arbustives et arborescentes plus petites comme les arbres fruitiers pour éviter de nouveaux risques et désagréments pour le propriétaire). À noter : ce protocole doit être strictement respecté : dans le cas d'une infraction au règlement du PLU, un procès-verbal sera dressé et des poursuites engagées. ●

* voir Hennebont mag de novembre 2023

VOTEZ POUR VOS PROJETS HENNEBONDISSANTS !

À l'automne dernier, la Ville lançait son premier budget participatif et vous invitait à proposer vos projets. Cette opération a remporté un joli succès puisque pas moins de 47 dossiers ont été déposés ! Certains ont été écartés, d'autres retenus, d'autres enfin fusionnés. L'heure est désormais au vote ! Quels seront vos projets « hennebondissants » préférés ?



Tout d'abord, un grand bravo à tous les porteurs de projets qui se sont engagés pour améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens ! Jeunes ou moins jeunes, simples particuliers ou représentants d'associations, habitants d'Hennebont ou usagers de la commune, merci d'avoir franchi le pas et proposé vos idées !

47 projets déposés

Les 47 projets déposés ont été étudiés avec attention, non pour juger de leur intérêt (ça, c'est à vous, Hennebontais, de le faire) mais pour s'assurer :

- 1-Qu'ils respectaient les différents points du règlement

2-Qu'ils étaient réalisables dans les conditions énoncées (coût, faisabilité technique et réglementaire, délai de réalisation...)

Certains ont été écartés, d'autres retenus tels quels, d'autres encore redimensionnés ou fusionnés lorsque plusieurs projets se ressemblaient.

Aujourd'hui, ce sont 13 propositions qui sont soumises à votre vote !

> Qui peut voter ?

Toutes les personnes répondant à ces deux critères :

- Habiter à Hennebont
- Être âgé d'au moins 11 ans.

> Quand voter ?

La phase de vote, ouverte le 1^{er} mars, se déroule jusqu'au 14 avril.

> Comment voter ?

Il vous est demandé de voter pour vos trois projets préférés, par ordre de préférence

> Où voter ?

Deux possibilités :

- Soit en ligne sur la plateforme jeparticipe.hennebont.bzh
- Soit via une des 5 urnes réparties dans la ville (mairie, centre socioculturel, complexe aquatique, maison de quartier de Kerihouais et Lokal/espace jeunes). Des coupons de vote se trouvent sur place, mais vous pouvez aussi découper le bulletin qui figure en dernière page de ce magazine !

Pour rappel, ce sont 50 000 € qui ont été alloués pour cette première édition. ●

CADRE DE VIE

PLEINS FEUX SUR LA PROPRETÉ !

La propreté urbaine est une composante essentielle de la qualité du cadre de vie. Trois mesures viennent réaffirmer la prise en compte de cet enjeu majeur par la collectivité.

> Le SEVE (Service Espaces Verts Environnement) devient le SEVEP (Service Espaces Verts Environnement et Propreté).

Actée en décembre dernier, cette évolution veut rendre plus visibles les actions menées dans ce domaine par les 14 agents du service en charge de cette mission : collecte des corbeilles publiques, passage de la balayeuse, entretien des toilettes publiques... ils agissent au quotidien 7 jours sur 7 et tout au long de l'année (dimanche et jours fériés compris) pour garantir la propreté de la commune !

> Un conseiller municipal référent.

Julien Le Doussal, conseiller municipal pour le groupe Hennebont Initiatives Citoyennes, s'est vu confier la thématique de la propreté au titre de ses missions.

> Hennebont membre d'un réseau propreté.

Lors du Conseil municipal de janvier 2024, la Ville a officiellement acté son adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Elle bénéficie désormais, en la matière, de ressources et de retours d'expériences dont elle pourra s'inspirer. ●



© Shutterstock.com

PATRIMOINE

SACRISTIE : RETOUR EN IMAGES SUR LE CHANTIER

Le chantier de restauration de la Sacristie de la basilique Notre-Dame-de Paradis, lancé à l'initiative de la Ville, grâce au Plan France Relance, s'achèvera prochainement. Les travaux, démarrés au début de l'année 2023, sont conduits par la Maîtrise d'œuvre de Ponthaud, Architecte en chef des monuments historiques. Aujourd'hui, les travaux du clôt et couvert sont terminés, les enduits ont été posés et les vitraux installés. La fin du chantier se concentrera sur les parties intérieures avec la repose des menuiseries et des planchers.

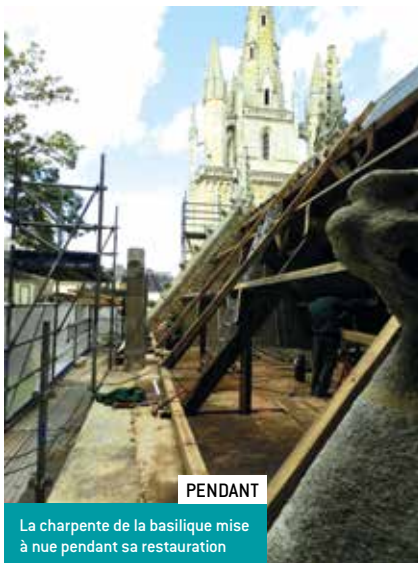
Vue intérieure du 2^e niveau de la sacristie avec le travail de charpente en chêne restaurée

PENDANT



MAINTENANT

Vue intérieure du 2^e niveau de la sacristie avec la charpente reconstituée autour du chien-assis et la couverture posée



PENDANT

La charpente de la basilique mise à nue pendant sa restauration



MAINTENANT

La couverture en ardoises finement réalisée et le faîtage de la lucarne à gâble reconstitué avec sa gargouille à l'angle droit.

La gargouille le bec dans l'eau en attendant de retrouver ses hauteurs

PENDANT



La gargouille prête à accueillir l'eau et à effrayer les passants

MAINTENANT



Détail de la toiture côté Nord et perspectives sur le clocher de la basilique



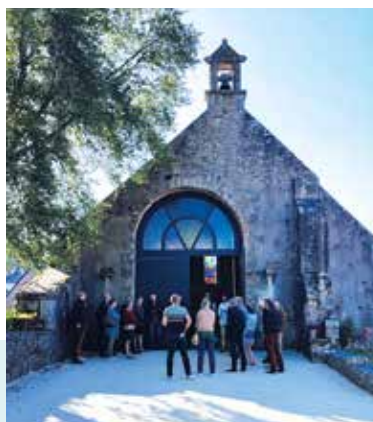
Détail du fleuron réalisé spécialement pour le faîtage de la tourelle d'escalier de la sacristie



M. Le Fur présentant le vitrail créé pour la sacristie – 3 teintes de vert et 2 teintes de blanc ont été utilisées afin d'animer le vitrail

EN BRETON !

- Ardoise**
Maen-sklent
- Charpente**
Framm
- Clocher**
Kloc'hdi
- Escalier**
Skalier
- Gargouille**
Gargoul
- Lucarne**
Lukan
- Sacristie**
Sakristiri
- Vitrail**
Gwerenn-livet



PROXIMITÉ

VISITES DANS LES QUARTIERS : À VOS AGENDAS !

Comme chaque année, les élus vous donnent rendez-vous près de chez vous pour échanger en direct sur votre quartier ! Deux sessions sont programmées, la première le samedi 20 avril, la seconde le samedi 4 mai. Pour connaître le rendez-vous qui vous concerne et découper le coupon à remplir pour déposer vos doléances le jour J, rendez-vous en dernière page de ce numéro ! ●

ETAT-CIVIL

Naissances

OCTOBRE : LE NAIR Capucine, HAUTE Juliette, GIRARD Alya, DABEK Lucas, LE BORGNE Lyna, BILY TONNERRE Kayla, AMEUR Amayes, CHOUCAIR Yaël.
NOVEMBRE : LE DOUJET KERNEIS Madeg, GOFF Noa, BRUCHEC Iris, LE GLOANNEC Esmée, POUMAROUX Célian, KERNEC Noé, MORHAN Marceau.
DÉCEMBRE : MONOT Martin, SCANU-BRUNELLE Björn, LE COR Charlie,
JANVIER : PIERRE Tyrlic, LE TRUDET Lyano, LAZKO GODIER Léonce, BOTREL Gabriel, PERSON Mary.
FÉVRIER : GROUSSET Eloane, PALARIC Charlie

Mariages

OCTOBRE : MUY Matthieu / ERCOLANI Céline
DÉCEMBRE : LE GRAND Yves / BONNIN Véronique
FÉVRIER : LE BORGNE Yann / BATAILLON Muriel

Décès

SEPTEMBRE : MAZUEL née LE HEN Simone, LE DRIAN née LE PAIH Michelle,

OCTOBRE : LE BRIS née LE COSQUER Hélène, BRIENT née CULO Thérèse, LE GUENNEC née CORMIER Jeanne, BOUNAS née CUQUEL Simone, EVENOU née LE POTIER Anne.
NOVEMBRE : LE MENTEC Marcel, FRANCISCO Virgilio, GENEST Patrick, BERNARD née CROIZER Arlette, EVENOU née LE BARON Jacqueline, LE MASSON Adrien, AMIARD née PENAUD Jeanne, RUAUD née TALHOUARN Jeannine, LE CALONNEC Maryvonne.
DÉCEMBRE : GUILLERMIC Gabriel, ROBIC Annik, LUCAS née LE NY Julienne, BÉLIARD née GUILLEMIN Danielle.
JANVIER : BARON Jeannine, LE PICHON née THOMAS Jacqueline, MOUËLLIC née HADO Germaine, LE TALLEC née LE BRETON Josiane, CHICOINE née HARLÉ Eliane, LE GUEN née DRIANO Marcelle, LE DORZE née PICHON Yvette, BOURIC Félix.
FÉVRIER : FLÉCHER Joseph, LAYSSENNE née STÉPHANT Albertine, HÉNAFF née STÉPHANT Delphine, THIERY née BELLEC Suzanne, PERRONNO Marie-Claire, KERZERHO née LE GARREC Céline.



URBANISME

DES FORMALITÉS À RESPECTER !

POUR TOUS

Toute modification extérieure apportée à un bâtiment (qu'il soit à usage d'habitation, professionnel ou autre) est soumise à déclaration préalable (DP) : cela inclut les travaux de clôture, ravalement, isolation par l'extérieur, changement d'ouvertures, abri de jardin, extension de l'habitation, piscine, conduits d'évacuation de fumées, panneaux photovoltaïques...

POUR LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les travaux de modification sont soumis :

- > au respect des règles de sécurité-incendie et d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- > à l'avis des commissions départementales
- > et à l'accord de Madame la Maire.

POUR LES PROFESSIONNELS

Tout établissement situé dans le Site Patrimonial Remarquable est tenu de déposer une autorisation préalable de travaux pour l'installation de ses enseignes. ●

Dans les trois cas, les démarches sont à effectuer auprès du service urbanisme de la mairie.

Tél. : 02 97 85 16 23

Mél. : sturba@mairie-hennebont.fr



TOURISME

LE CAMPING CHANGE DE MAINS

Après 3 saisons en régie municipale, le camping sera à nouveau géré en délégation de service public (DSP) à partir de cette saison 2024.



EN BRETON !

Campeur
Kampour

Camping
Kampiñ

Camping-car
Karr-kampiñ

Mobil-home
Mobilom

Randonneur
Baleour

Saison
Koulzad

Tourisme
Touristerezh

Visiteur
Gweladennour

Lors de sa séance du 25 janvier 2024, le conseil municipal a approuvé l'attribution du contrat à Karine Martin et Hervé Mousault et autorisé Mme la Maire à signer ce contrat et tout document se rapportant au dossier. Cette attribution a été établie pour une durée de 70 mois, soit 6 saisons touristiques.

En recherche d'un camping depuis de nombreuses années, les nouveaux gérants abordent cette délégation de service public comme une opportunité pour mettre l'ensemble de leurs compétences dans ce projet. Il sera le moyen de mettre en œuvre leur levier de motivation principal qui est « le rendre service et le faire plaisir ».

Le camping ouvrira comme à son habitude au 1^{er} avril jusqu'en

octobre. Il accueillera les campeurs, les randonneurs, les visiteurs de passage ainsi que les camping-caristes et les groupes en mobil-homes, en caravanes, en tentes et dans les hébergements insolites proposés.

La station de réparation vélos sera toujours à disposition tout comme l'aire de services pour camping-cars et il y aura des nouveautés : un bar à goûter, une caravane prête à camper et la location de vélos en juillet/août. N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements, ils seront ravis de vous accueillir ! ●

Contact

Tél. : 02 97 35 49 15 / 06 70 79 12 24

Mél. : contact@campinghennebont.com

Page Facebook :

www.facebook.com/

Hennebont_le_camping/



© shutterstock.com

INFRASTRUCTURES

Un port dans la ville

Situé à proximité immédiate de l'hypercentre, le port d'Hennebont bénéficie d'une centralité qui en fait un élément incontournable du paysage communal. Que ce soit dans les brumes matinales ou sous un soleil éclatant, ses alignements de bateaux offrent tout au long de l'année – et au gré des marées – un décor changeant quoique familier. Mais son intérêt va bien au-delà de l'effet carte postale. Véritable ruche économique pour la commune, il s'anime également régulièrement en accueillant sportifs, événements et promeneurs.

PLAISANCE

Y séjourner, y naviguer... quelles modalités ?

Le port d'Hennebont voit passer chaque année de nombreux plaisanciers : ceux qui venant de Pontivy descendent le Blavet pour faire route vers la rade de Lorient ; ceux qui en sens inverse remontent le Blavet maritime pour poursuivre vers l'intérieur des terres via le Blavet canalisé... et ceux qui font d'Hennebont leur port d'attache, pour un jour ou une année.



© Cabotage en Bretagne

? Le saviez-vous ?
Vous pouvez passer vos permis bateaux grâce à l'association des pêcheurs plaisanciers d'Hennebont rue du Cabotage.

Remonter ou descendre le Blavet

1 Le port d'Hennebont est un point de passage obligé pour qui veut passer du Blavet maritime au Blavet canalisé (et inversement). C'est le cas des plaisanciers qui viennent de la rade de Lorient en remontant le Blavet maritime comme de ceux qui arrivent de Pontivy en descendant le Blavet canalisé.

Le pont Jehanne la Flamme en constitue la charnière centrale : du fait de sa faible hauteur, seuls les bateaux à moteurs et les voiliers préalablement démâtés peuvent le franchir... et seulement à certaines heures ! L'influence de la marée étant perceptible jusqu'à la 1^{ère} écluse sur le Blavet (l'écluse de Polvern), le meilleur moment pour passer sous le pont se situe à mi-marée. En cas de marée basse, un ponton est mis à disposition des plaisanciers à Saint-Caradec en attendant de pouvoir passer l'écluse.



© Sellor

Séjourner à Hennebont

2 Situé en fond de rade, le port offre par ailleurs aux plaisanciers un point de stationnement particulièrement apprécié car abrité et proche des commodités. Implanté à la porte de l'hypercentre, il bénéficie de nombreux services à proximité : commerces, marché, bureau de poste, banques, médecins, pharmacie, tabac/presse, carburant, gare...

Pour les arrêts de courte durée, possibilité est donnée de stationner au ponton visiteur route de Port Louis, au pied du Pont Jehanne la Flamme : 2 ou 3 bateaux peuvent y prendre place selon leur taille. Il y a également 2 places visiteurs au niveau de la cale du Ty Mor. Les tarifs sont fonction de la saison, de la taille du bateau et de la durée de stationnement : de 8 € (en basse saison pour les bateaux de moins de 4,99m) à 31,25 € (en haute saison pour les trimarans et catamarans).

Pour les séjours plus longs, le port d'Hennebont compte 130 mouillages, gérés par la Ville via un contrat de prestations de service confié à la SELLOR qui propose des avantages dans tous les ports qu'elle gère (nuitées gratuites, réduction sur les manutentions et invitation aux rendez-vous VIP).

L'occupation d'un mouillage et/ou du ponton est gratuite le 1^{er} jour d'arrivée jusqu'à 20h. À partir de 20h et pour le reste du séjour, l'occupation est

payante. Le prix varie selon la taille du bateau et la durée souhaitée : de 22 € la semaine pour un bateau de moins de 4,99 m à 1621,25 € l'année pour un trimaran ou catamaran. Des places sont disponibles à l'année jusqu'à 7,5m (au-delà : inscription sur liste d'attente).

À noter : il n'est pas possible de vivre sur son bateau à l'année.

Les plaisanciers sont accueillis sur le plan d'eau afin d'être guidés et accompagnés lors des manœuvres.

Bon à savoir également : le camping peut accueillir les plaisanciers en escale (un tarif préférentiel leur est accordé pour les douches). ●

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CAPITAINERIE DU PORT DE PLAISANCE D'HENNEBONT

Du lundi au samedi inclus:
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
En dehors de ces horaires,
contact via la permanence téléphonique
au 06 70 44 50 25 ou par VHF canal 9.

Pratique

Retrouvez les tarifs détaillés, le règlement et les fiches d'inscription sur www.hennebont.bzh (rubrique Découvrir Hennebont > Tourisme > Le port) ou scannez le QR Code ci-contre



ÉCONOMIE

Le coin des pros

À proximité immédiate du port et en lien avec ce dernier, on trouve les zones d'activité de Kerandré et du Ty Mor. Pas moins de 55 entreprises y sont installées. Petit tour d'horizon !

Les activités présentes

- > Chantiers nautiques (où sont construits/ réparés les bateaux) : Nath Yachting, Billie Marine, Nautymor, L'atelier du P'tit Morgat, Blavet Nautique, Breizh Ship Services, Solutions Nautic, Prestaboat
- > Accastillage : (pièces nécessaires à la construction/ réparation/ entretien des bateaux et des lignes de mouillage) : ML Littoral, H2R équipements (pièces pour bateaux et campin-cars)
- > Voilerie : Ar Voilerie, Voilerie Rouge, nettoyage de voiles : White Sails
- > Construction de bateaux : Erplast, Billie Marine
- > Tourisme : Au fil de l'Eau

Les associations présentes

- > Aviron Club Hennebontais
- > L'Association des Pêcheurs Plaisanciers d'Hennebont
- > Cordée Cordage
- > Le FLH (Foyer laïque Hennebontais), section canoë kayak
- > Le Pôle maritime (regroupement des associations et entreprises nautiques du port d'Hennebont)

Z.I DE KÉRANDRÉ

RUE CLÉMENT ADER

- 32 - SPRD
- 33 - COSTARD SERIGRAPHIE
- 34 - ARMOR PEINTURE PLATRERIE
- 35 - BLAVET METAL OUVERTURE
- 36 - LA POSTE (CENTRE DE TRI)
- 37 - BST CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE
- 38 -
- 39 - SARL ATI OUEST
- 40 - MS RENOVATION
- 41 -
- 42 - H2R EQUIPEMENTS
- 42 - LHL DEVELOPPEMENT

RUE DENIS PAPIN

- 23 - SARL LE GUENNEC
- COUVERTURE
- 30 -
- 31 - H2R EQUIPEMENTS

RUE GUTENBERG

- 48 - TRAITEUR POULAIN ET FILS
- 50 - NKE

RUE DE KÉRANDRÉ

- 43 - SOLUTIONS NAUTIC
- 44 - FAIH GUILLEVIC
- 45 - SANDERS NUTRITION
- 46 -
- 47 - CARROSSERIE CYRILLE PAVIC
- 48 -
- 49 - EUREDEN
- 51 - ESAT ALTER EGO

RUE GUSTAVE EIFFEL

- 24 - ENTREPRISE AGRICOLE
- 24 - ATTILA TOITURE
- 25 - ATELIER DU P'TIT MORGAT
- 26 - LORIENT AGGLOMERATION
- 27 - SIVY ALAIN
- 28 - MOSSINO
- 29 - WHITE SAILS
- 30 - BREIZH SHIP SERVICES

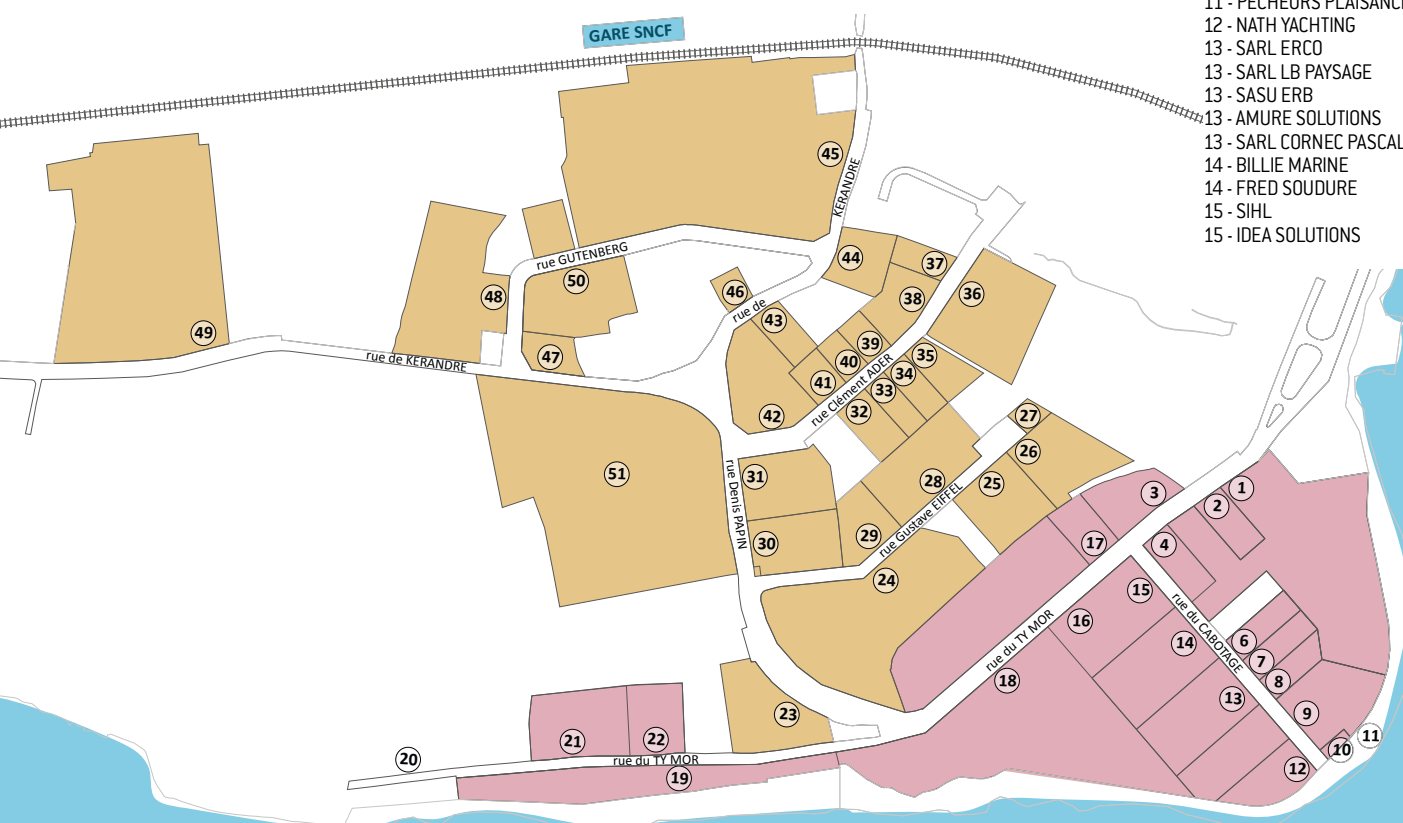
Z.I DU TY MOR

RUE DU TY MOR

- 1 - DENIS MATERIAUX
- 2 - BLAVET NAUTIQUE
- 3 - SOCIETE MOSSINO
- 4 - NATH YACHTING
- 16 - JULIE KIRTZ PHOTOGRAPHE
- 16 - AMERIGO
- 16 - HYDEA
- 16 - KONE
- 16 - ML LITTORAL
- 17 - LUC AUTO
- 18 - QUEGUINER MATERIAUX
- 19 - NAUTY'MOR
- 20 - CHAMBRES D'HOTES KER TARA
- 21 - BILLIE MARINE
- 22 -

RUE DU CABOTAGE

- 6 - ERPLAST
- 7 - PRESTABOAT
- 8 - GRAPHEME
- 9 - PERIN ET CIE
- 10 - FLH CANOE
- 11 - PECHEURS PLAISANCIERS
- 12 - NATH YACHTING
- 13 - SARL ERCO
- 13 - SARL LB PAYSAGE
- 13 - SASU ERB
- 13 - AMURE SOLUTIONS
- 13 - SARL CORNEC PASCAL
- 14 - BILLIE MARINE
- 14 - FRED SOUDURE
- 15 - SIHL
- 15 - IDEA SOLUTIONS



Ils font bouger le port

Point de jonction entre les deux rives de la commune, le Blavet rassemble régulièrement les Hennebontais autour d'événements, pratiques et sorties en tous genres. Sport, loisirs, tourisme, tous les prétextes sont bons pour voir le fleuve s'animer !

Des partenaires

> **Cordée Cordage** : cette association loi 1901 agit sur les thématiques du partage et de la découverte, à travers des séjours axés sport et aventure, tant en milieu marin qu'à la montagne. Leurs activités s'adressent au plus grand nombre avec une réflexion pour apporter des solutions adaptées à chaque public.

> Située plus haut sur le Blavet, à l'écluse des Gorêts, **Au Fil de l'Eau** a plusieurs cordes à son arc qui en font un acteur incontournable du Blavet : des balades et séjours fluviaux ou maritimes, mais également des hébergements insolites, une buvette et grignotage, ou encore la location de bateaux sans permis



© Escal'Ouest

> **Escal'Ouest** : la compagnie, basée à Lorient, propose diverses traversées et croisières dans le Morbihan. Elle est bien présente à Hennebont avec deux prestations ayant le port pour point de départ et/ou arrivée : des traversées vers Groix et les navettes estivales depuis Lorient, le jeudi, pour venir au marché.

> **La Sellor** : acteur majeur des activités nautiques sur le Pays de Lorient (Kerguelen, char à voile, plongée et parc d'eaux vives de Lochrist), la Sellor assure également la gestion de ports de plaisance et des musées tels que le Haras d'Hennebont, la Cité de la Voile, ou le sous-marin le Flore...

> **L'Aviron Club et la section kayak du Foyer Laïc Hennebontais** : ces deux associations hennebontaises font partie intégrante du paysage portuaire hennebontais, de par la présence physique de leurs adhérents qui en ont fait leur terrain de jeu. Outre les entraînements sur l'eau, on peut souligner l'arrivée il y a peu de l'AviFit, une nouvelle discipline qui se pratique en salle et qui allie fitness et aviron.

?

Le saviez-vous ?

En été, grâce à Escal'Ouest, vous pouvez aller passer une journée à Groix en partant directement d'Hennebont (pontoon route de Port Louis).

Des événements à vivre

> **Les compétitions** organisées ou accueillies par l'Aviron Club Hennebontais

> **Le Morbihan Challenge** : déjà 7 éditions (la dernière en date s'est déroulée les 30 et 31 mars 2024), dont 6 pour lesquelles Hennebont était point de départ, d'arrivée ou de passage ! Sur l'eau, voiliers (dériveurs ou multicoques), bateaux d'aviron avec bar-

reur, voile-avirons, canoës, kayaks, pirogues polynésiennes ou encore Dragon boats se retrouvent sur un parcours chronométré. Cerise sur le gâteau : des animations accompagnent la manifestation (initiations, duels, restauration, animations musicales, parade nocturne...).

> **Les Raids Dingues du Blavet** : Les 18 et 19 mai, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Languidic et Quistinic accueilleront sur le Blavet un tout nouveau défi sportif et festif. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 19 de ce magazine !

> **Le feu d'artifice du 14 juillet** : Le traditionnel feu d'artifice tiré par la municipalité à l'occasion de la Fête nationale vous donne rendez-vous chaque 14 juillet sur les bords du Blavet. Tiré depuis la passerelle, il habille le port d'une féerie de lumières.



© Cabotage en Bretagne

> **Cabotage en Bretagne** : Cette manifestation, organisée chaque année, a déjà fait escale à Hennebont à deux reprises. Le principe : une navigation en flottille de 10 à 16 voiliers de 5 à 8 m. Des voiliers qui peuvent échouer, des étapes de 5 à 15 milles par jour, au plus près des côtes en privilégiant la découverte de l'environnement. ●

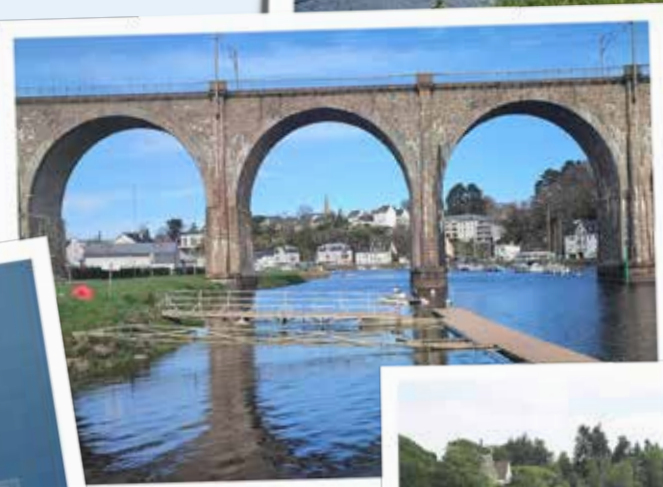


© Atelier photo de la Garde du Voue Hennebont

EN PHOTOS

La carte postale toutes saisons

De la cale Louis Vittoz au pont Jehanne la Flamme, rive droite comme rive gauche, le port d'Hennebont est un des spots photo les plus riches de la commune. Au gré des saisons, des marées, de la météo, de l'heure et de sa fréquentation, il offre à qui prend la peine de s'y attarder une multitude de paysages.





© shutterstock.com

ÉCLAIRAGE PUBLIC

EXTINCTION NOCTURNE : QUEL BILAN ?

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville d'Hennebont décidait à titre expérimental et pour un an, de modifier le fonctionnement de son éclairage public et de procéder en parallèle au remplacement progressif de ses lanternes au sodium, très énergivores. Un an plus tard, l'heure est au bilan.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'éclairage est coupé aux horaires suivants :

- > Centre-ville : 22h45 - 5h45 en semaine / 1h30 - 6h30 le week-end
- > Lotissements et axes routiers : 22h45 - 5h45 en semaine / 1h-7h le week-end
- > Kerihouais : 22h45 - 5h45 en semaine / pas d'extinction le week-end
- > Pour tous : coupure totale du 1^{er} mai au 31 août inclus [période estivale].

À la fin du 1^{er} trimestre 2024, la collectivité aura remplacé 1 353 points lumineux à sodium par des LED (ce qui représente 49 % des 2 806 unités de son parc)

LE BILAN

Côté consommation

Le remplacement des ampoules par des LED et l'extinction totale de l'éclairage en été a permis de réduire la consommation d'électricité de 22 % en 2023 par rapport à 2022. Sans ce plan de résilience, sur la base de la trajectoire de 2022, la facture sur cette période ne se serait pas élevée à 120 207 € TTC mais à 274 000 € (x2,7 plus qu'en 2022).

Côté administrés

Aucun délit ou accident majeur en lien avec l'extinction totale n'est à déplorer. Une dizaine de demandes ont été adressées à la mairie par des riverains, commerçants et usagers pour laisser l'éclairage public actif dans l'hyper-centre ou à Saint-Caradec en période estivale, lors d'animations, le long de la desserte de bus pendant le Festival Interceltique ou encore après le 15 août tôt le matin (commerçants du marché) ou en soirée (basilique).

LES ACTIONS

Au regard de ce bilan et dans le cadre de sa labellisation « Territoire engagé pour la Nature », la Ville d'Hennebont a décidé de pérenniser et d'adapter les mesures prises l'an passé.

Remplacement des ampoules

Il va se poursuivre sur un rythme de 500 par an, avec un objectif d'avoir traité l'ensemble du parc pour 2026. Une attention particulière sera portée à l'éclairage des passages piétons et aux mesures permettant une meilleure visibilité

Horaires d'extinction

Des ajustements sont à l'étude pour répondre à certaines des demandes formulées. Elles seront examinées et tranchées par le Conseil municipal lors de la séance du 25 avril prochain. ●

ENCOMBRANTS

LA COLLECTE À DOMICILE EST POSSIBLE

Le saviez-vous ? Lorient Agglomération propose sur rendez-vous et sous conditions, un service de collecte des encombrants à domicile.

Limitée aux objets volumineux ou difficilement transportables (meubles, gros équipements électriques / électroniques, matériel de sport et articles de puériculture) elle s'effectue moyennant une participation forfaitaire de 10 ou 20 € (selon le volume). Pour bénéficier de ce service et prendre rendez-vous :

- > www.lorient-agglo.bzh/vos-services/dechets/collecte-et-tri-des-dechets/
- > 02 97 56 56 02
- > À l'accueil du Comptoir du réemploi situé 260 rue Jean-Marie Djibaou (ZA de Manebos) à Lanester. ●



© shutterstock.com

RAPPEL

GARE AUX NUISANCES SONORES !

Avec les beaux jours, les activités en extérieur ou fenêtres ouvertes refont leur apparition : bricolage, jardinage, musique... Attention néanmoins à ne pas causer de gêne excessive pour votre voisinage !

En matière de nuisances sonores, c'est l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 qui s'applique. Et celui-ci est on ne peut plus clair, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- > les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. ●

ENFANCE

LES PLUS JEUNES VONT ÊTRE À LA FÊTE !

Avec un temps fort de trois semaines pour les tout-petits en avril et une journée « Famille en fête » pour les enfants de tous âges en mai, le printemps s'annonce festif pour les jeunes Hennebontais !

VIENS, JE T'EMMÈNE !

Il s'agit là du thème retenu cette année pour le désormais traditionnel temps fort petite enfance ! Pour cette édition 2024, les acteurs du territoire qui agissent quotidiennement pour les 0-6 ans se sont associés pour proposer un programme d'animations sur 3 semaines. Du 9 au 26 avril, pas moins de 14 animations sont prévues : soirée parentalité, spectacles, animations musicales, ateliers, rencontres, exposition, balade sensorielle... il y en aura pour tous (0-3ans, 0-6ans, 3-6 ans, parents) et pour tous les goûts !

Pratique

- > Du 9 au 26 avril
- > Gratuit sur inscription : 06 42 49 23 14
petitenfance@mairie-hennebont.fr
- > Programme complet disponible dans les



lieux publics, sur le site de la ville www.hennebont.bzh et en cliquant sur le QR code ci-contre.



FAMILLES EN FÊTE

Le rendez-vous avait connu une première édition l'an dernier dans le cadre du temps fort petite enfance. Le temps d'une journée, la plaine de Kerbihan s'était muée en un immense terrain de jeux ! Structure gonflable, escalade, ludothèque, animations musicales, balades contées, jeux en tous genres... sur tous les stands, l'affluence était au rendez-vous. La manifestation s'adressant aux familles au sens large, sans restriction d'âge, décision a été prise d'en faire un événement à part entière et de la programmer en dehors du temps fort petite enfance. Cette année, c'est le samedi 25 mai, dans le jardin des remparts, que Familles en fête vous donne rendez-vous. Associée au programme des animations « Terre de jeux 2024 »*, la journée, s'inscrit également dans le cadre des expérimentations prévues sur l'esplanade



Mandela et le quai du Pont Neuf en lien avec le projet de redynamisation du centre-ville. ●

* Voir en page 19 de ce magazine

Pratique

- > Samedi 25 mai
- > Esplanade Mandela (jardin des remparts)
- > Gratuit sans inscription



ACCOMPAGNEMENT

LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

La technologie s'invite de manière croissante dans notre quotidien. Comment faire lorsque l'on est éloigné du numérique et que certaines ressources ou démarches ne sont disponibles qu'en ligne ? Pour faciliter l'accès de tous aux nouvelles technologies, la Ville et le CCAS d'Hennebont ont mis en place un certain nombre d'actions. Petit tour d'horizon.



© shutterstock.com

1. ACCÉDER À INTERNET

Plusieurs espaces numériques sont à votre disposition :

À l'accueil du CCAS

Accessible sur réservation aux horaires d'ouverture, cet espace dispose d'un ordinateur et d'une imprimante. Il s'adresse aux personnes ne disposant pas d'équipement informatique ou de connexion à Internet pour des démarches administratives et d'accès aux droits.

À la médiathèque

La structure dispose d'un espace numérique avec 5 ordinateurs, une imprimante/scanner, une imprimante 3D, des tablettes et même des consoles de jeux. L'accès aux ordinateurs et aux consoles de jeux est libre et gratuit sur les heures d'ouverture de la médiathèque. Les impressions sont payantes (0,20 € la page A4 en noir et blanc, et 0,40 € la page en couleur). Des agents sont disponibles sur les heures d'ouverture pour un accompagnement personnalisé.

À noter : l'espace est accessible à tous mais les abonnés de la médiathèque bénéficient en plus d'un accès à des propositions culturelles en ligne (cinéma, livres jeunesse et livres adaptés).



2. SE FORMER AUX OUTILS NUMÉRIQUES

En petit groupe ou de manière individualisée, plusieurs offres d'accompagnements vous sont proposées.

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE DU CCAS

Il vous propose, sur rendez-vous et gratuitement, un accompagnement individuel : Prendre en main son ordinateur ou sa tablette, créer et gérer sa boîte mail, naviguer sur internet, apprendre les bases du traitement de texte, apprendre et installer des applications utiles sur son smartphone, créer et gérer ses contenus, sécuriser son environnement numérique... Il s'adapte à vos besoins et à votre niveau.

- > Permanence de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Le lundi à la Mairie,
 - Les mardi/mercredi/vendredi à la Maison de quartier de Kerihouais,
 - Le jeudi à la Maison pour Tous
- Uniquement sur rendez-vous au 07 88 52 32 82

LES CAFÉS CONNECTÉS

Animés par des bénévoles de la Garde du Vœu d'Hennebont, avec qui le CCAS a passé convention, ils sont ouverts à tous et nécessitent d'apporter son propre matériel (tablette, ordinateur portable, smartphone). Le principe est de proposer, dans un lieu informel – en l'occurrence un café hennebontais – un temps de pratique

collective permettant à la fois une montée en compétences, mais également la création de lien social à travers l'entraide.

- > Le lundi après-midi tous les 15 jours, de 14h30 à 16h30, au bar Le Zinc (7 place du Général De Gaulle). Calendrier disponible au CCAS et sur www.hennebont.bzh

LES ATELIERS D'INITIATION POUR LES 60 ANS ET +

Encadrés par des bénévoles de la Garde du Vœu d'Hennebont dans le cadre de la convention signée avec le CCAS et visent à vous familiariser avec l'utilisation de la tablette numérique, du smartphone ou de l'ordinateur portable.

- > Un vendredi sur deux, de 14h à 16h30, à la médiathèque. Calendrier disponible au CCAS et sur www.hennebont.bzh.

UNE INITIATION À DOMICILE POUR LES 60 ANS ET +

Dans le cadre de la convention entre l'association et le CCAS, un bénévole de la Garde du Vœu d'Hennebont rend visite au senior et lui explique le fonctionnement et l'utilisation des outils numériques.

- > À domicile, sur rendez-vous au 06 45 17 71 52.

ARTOTHÈQUE-GALERIE

LE « TROIS-QUARTS D'ŒUVRES », VOUS CONNAISSEZ ?

À chaque nouvelle exposition, l'artothèque-galerie propose un rendez-vous participatif ouvert à tous, que l'on soit ou non abonné à la structure. Bref, interactif et chaque fois différent, c'est le rendez-vous idéal pour découvrir les lieux, appréhender la patte d'un artiste et partager un coup de cœur !

EN BRETON !
Abonné
Koumananter
Choix
Dibab
Collection
Dastumad
Exposition
Diskouezadeg
Œuvre
Oberenn
Sélection
Diuzad

Le principe du Trois-quarts d'œuvres est simple : il s'agit pour l'équipe d'inviter les personnes qui le souhaitent (abonnées ou pas !) à sélectionner dans la collection de l'artothèque une œuvre en lien avec l'exposition en cours. Cette sélection se fait en amont du rendez-vous. Les participants viennent tour à tour « fouiller » dans les bacs pour dénicher, parmi les presque 1 200 œuvres présentes, celle qui pour eux fera écho à l'exposition du moment. Petits ou grands formats, couleur ou noir et blanc, photographies, estampes ou volumes...



tout est possible ! Une fois l'œuvre sélectionnée, les personnes sont invitées à présenter leur choix lors du fameux « Trois-quarts d'œuvres ». Ici, c'est la sensibilité et la personnalité qui parlent ! Pas besoin d'être un grand orateur ni un expert en art contemporain : la séance se déroule sous la forme d'échanges de regards portés par les uns et les autres sur l'exposition.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

> Vendredi 5 avril à 12h30 autour de l'exposition « Une aventure » de Catherine Pouplain
> Vendredi 5 juillet à 12h30 autour de l'exposition « Allons voir » de Bénédicte Hubert Darbois

Le temps du déjeuner, offrez-vous cette parenthèse hors des sentiers battus ! Quel autre rendez-vous que le « Trois-quarts d'œuvres », vous offre la possibilité en trois quarts d'heure de découvrir trois ou quatre œuvres ? ●

FESTIVAL

DES RONDS DANS L'EAU

Le festival de cirque, musique et autres ricochets marquant la clôture de la saison artistique TRIO...S se déroulera du 10 au 12 mai prochain sur les rives du Blavet à Hennebont. Une édition Des Ronds Dans l'Eau d'exception avec en son centre le chapiteau de Pitt Ocha ! Il prendra place pour cinq représentations tout au long du week-end et nous emmènera dans un voyage musical et circassien. Dans l'enceinte festive du site de la Poterie, vous aurez également l'occasion de découvrir :

Des spectacles en plein air...

La Keep Compagny, nous invitera avec *Underfoot* à une plongée décalée dans le vivant minuscule qui récrée le monde sous nos pieds, alors que les artistes de la Cie Alta Gama se dévoileront, sans filtre, dans leur spectacle de vélo acrobatique *Mentir lo minimo*.

...et sur l'eau !

À deux pas du site... sur le Blavet, vous serez surpris de voir une barque juchée par un duo d'équilibristes de la Cie Sacékripa dans *Surcouf* – et après on apprendra à nager !

Un pique-nique musical

Le groupe lorientais Kafé Zibraltar emmené par Titwann, sera présent le dimanche midi. Ils partageront la scène avec les élèves de TRIO...S Enseignement Artistique pour une mise en musique des textes issus des ateliers « Powésie et slamuzik » proposés par la médiathèque Eugène Guillevic et animés par Titwann en cours d'année (voir en page 17).

Des animations

Des animations pour petits et grands rythmeront ce week-end placé sous



© Fabien Espinasse

← Pitt Ocha – Les Ogres de Barback

le signe de la convivialité. Dès le samedi matin les associations Champs Boule Tout, Cordée-Cordage en compagnie de Vasil Tasevski et de son Labelfoto, proposeront le fameux « Parcours acrobatique » pour s'initier aux sensations fortes de l'équilibre ainsi qu'un stand de maquillage et un espace de jonglage en accès libre. ●

Pratique

Retrouvez tout le programme détaillé et la billetterie en ligne sur www.trio-s.fr
Informations et réservations :
02 97 85 31 00 / billetterie@trio-s.fr



© shutterstock.com

TERRE DE JEUX 2024

À VOS MARQUES, PRÊTS... BOUGEZ !



Labellisée « Terre de Jeux 2024 », Hennebont se devait d'accompagner l'élan que vont générer les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. De la mi-mai à début juillet, les services de la Ville et les associations sportives hennebontaises se mobilisent et vous donnent sur 7 samedis, 7 occasions de vous bouger sur 7 thématiques différentes !

Les bienfaits d'une activité régulière ne sont plus à démontrer et ce, quels que soient son âge et son niveau. Pour convaincre les dubitatifs et offrir aux mordus l'occasion de partager de vrais moments de plaisir, les services de la Ville et les associations locales vous proposent toute une série de rendez-vous autour de la pratique sportive au sens large. Les objectifs sont multiples : offrir au plus grand nombre l'occasion de se bouger en se faisant plaisir, mettre en lumière des sports parfois méconnus, rassembler jeunes et moins jeunes, valoriser les associations et bénévoles qui se démènent tout au long de l'année pour vous faire vibrer... et, cerise sur le gâteau, animer l'esplanade Mandela qui, pour les 3 ans à venir, va connaître toute une série d'expérimentations dans le cadre du projet de dynamisation du centre-ville ! ●

À VOS AGENDAS !

18/05 : les sports de ballon

Basket, football, handball
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

25/05 : le sport en famille

Athlétisme dans le cadre de l'animation Familles en fête
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

01/06 : les sports en équilibre

Slackline, roller derby, escalade
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

08/06 : le corps en mouvement

Aviron, musculation, danse, zumba/pilates/yoga
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

15/06 : les sports de combat

Karaté, aikido, gouden
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

29/06 : Hennebont s'active

Journée inter associations multi-sports – 2^e édition
Complexe sportif Colette Besson, Kerihouais

06/07 : les sports de raquette

Tennis de table, badminton, tennis
Jardin des remparts / quai du Pont neuf

ÉVÈNEMENT

ILS SONT « RAIDS DINGUES DU BLAVET » !

Les 18 et 19 mai, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Languidic et Quistinic accueilleront sur le Blavet un défi sportif et festif qui s'annonce riche en couleurs. Organisée par la Sellor, cette première édition promet un joli spectacle qu'il ne faudra pas manquer !

Le principe de ce nouveau rendez-vous est simple : dans un écrin de verdure préservé et dans une ambiance conviviale, les équipages inscrits prendront le départ de parcours uniques, conçus spécialement pour l'événement. Trois catégories sont prévues : Elite / Challenger / Raid1Day.

> Samedi 18 mai, 3 épreuves et 3 disciplines sont au programme : du kayak en relais, un combiné Paddle & run et la Grande marche sur l'eau (épreuve nocturne et costumée)

> Dimanche 19 mai : les participants s'affronteront autour de 2 épreuves combinées : Bike & run et paddle & bike.

Les inscriptions sont closes, mais prenez date pour venir admirer et encourager les participants : deux jours durant, performances sportives et douce folie seront au rendez-vous pour un spectacle qui s'annonce mémorable ! ●



© Sellor

AU FIL DU BLAVET

LA MINOTERIE DE POLVERN (1880-1910)

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, plusieurs minoteries modernes s'implantent de Pontivy à Hennebont à proximité du Blavet canalisé. Une minoterie moderne est construite à Polvern, en activité de 1881 à 1910. L'histoire mouvementée de cet établissement est marquée par la succession de propriétaires et frappée de deux incendies, sinistres récurrents dans ce type d'activité.



La minoterie et le déversoir de Polvern



risé « à emprunter la passerelle de Polvern pour transporter les sacs de grains et farine d'une rive à l'autre du Blavet avec un petit chariot à deux roues roulant sur rails. »

En proie aux flammes

Hélas, un violent incendie se déclare dans la nuit du 16 au 17 juillet 1891 et détruit le bâtiment, le matériel et les marchandises. Le contremaître Julien Lescand logeant sur place a également perdu son mobilier. Reconstituée, l'usine reprend son activité en avril 1892.

À partir d'août 1903, la minoterie est exploitée par une société coopérative anonyme dénommée « Minoterie de Polvern et de Pont-Sal à capital variable », établie par Joseph Epié et Jacques Giband, ayant pour objectif l'exploitation des deux usines et la fourniture de farine à ses membres, qui sont des boulangers. En octobre 1906, la société est placée en liquidation judiciaire. En juin 1907, la minoterie est à vendre ou à louer et rachetée en 1909. Ravagé par les flammes, le bâtiment n'a pas résisté à un important incendie le 31 mars 1910. Les ruines subsistent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui le site de la seule minoterie d'Hennebont est rendu à la nature. ●

[1] Ecluse de Polvern aujourd'hui.

EN BRETON !

Boulangier

Baraer

Eau

Dour

Écluse

Skluz

Farine

Bleud

Incendie

Tan-gwall

Minoterie

Bleutaerezh

Moulin

Milin

Passerelle

Treuzell

Usine

Labouradeg

À u XVIII^{ème} siècle, les moulins établis sur le Blavet et ses affluents utilisent la force de l'eau comme énergie motrice. Les travaux de canalisation du Blavet, en particulier les aménagements liés au relèvement du niveau d'eau en 1860-1862 entraînent la disparition de certains moulins, d'autres sont reconstruits. La disparition des moulins résulte également d'une évolution technique : l'introduction des cylindres métalliques en remplacement des meules permet d'accroître la capacité de production et fait entrer la meunerie dans l'ère industrielle. Les moulins deviennent alors des minoteries.

Une minoterie moderne à cylindres

Le 1^{er} mars 1880⁽¹⁾, Pierre Le Bihan demande une concession d'eau « au droit du déversoir n°28 de l'écluse de Polhuern » rive droite du Blavet canalisé pour établir un établissement destiné à la mouture de céréales. Ainsi dès juin 1880, il fait construire une minoterie à cylindres, un bâtiment en pierre de trois étages, complété par des entrepôts et une écurie. Cet établissement est mis en exploitation en août 1881. La prise d'eau est autorisée à 4 180 litres au maximum par seconde. L'autorisation définitive de prise d'eau n'est obtenue que le 3 janvier 1883. Le minotier est auto-

Nadine Sorin
Archiviste municipale

PROCHAINES SÉANCES DE CONSEIL

Jeudi 25 avril, jeudi 21 juin, à 18h30, salle du conseil municipal, en mairie [accès par la porte arrière depuis le parking rue Saint-Géréon].

HENNEBONT INITIATIVES CITOYENNES

AGIR AU QUOTIDIEN POUR L'ACTION SOCIALE

De la pandémie mondiale à la guerre en Ukraine, en passant par la hausse des coûts d'énergie et une inflation galopante, ces dernières années n'ont pas manqué de défier la capacité de résilience de notre territoire.

Notre rôle en tant que collectivité est de protéger, prendre soin et d'accompagner au mieux les habitantes et habitants dans ces épreuves du quotidien.

Ce début d'année nous semble donc propice pour porter un regard sur la politique engagée en matière de politique sociale.

Nous croyons en la solidarité, celle des institutions et celle des citoyens, pour offrir à chacun les outils de l'émancipation et de l'autonomie. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Après chaque échéance électorale, le CCAS doit réaliser une **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**. Au-delà du respect d'une obligation légale, cette démarche d'élaboration du portrait socio-démographique des Hennebontais.es est essentielle afin de proposer des actions en adéquation avec les réalités de notre commune et d'anticiper les évolutions futures.

Débutée en 2022, cette analyse des besoins sociaux a été réalisée dans un contexte particulier de post crise sanitaire, de guerre en Ukraine et de situation inflationniste qui ont impacté les personnes les plus vulnérables qui cumulent souvent les facteurs de risques sociaux et de santé, mais ont également créé de nouvelles fragilités. À la synthèse des différentes données collectées **à l'issue du portrait démographique, nous souhaitons consolider trois orientations, en**

complément de nos actions en direction de l'accompagnement social, de la lutte contre l'isolement, à savoir :

- Le vieillissement et les situations de handicap des hennebontais ;
- L'insertion socio-professionnelle ;
- Ainsi que l'accompagnement à la parentalité.

L'analyse qualitative, quant à elle, a été réalisée par un dialogue interinstitutionnel solide associant les acteurs du terrain et une évaluation de politique publique rigoureuse.

Elle a démontré la richesse des partenariats aussi bien institutionnels qu'associatifs, la volonté de les développer et celle d'en créer de nouveaux. Elle a mis en avant les forces de la Ville dans l'accompagnement des personnes, dans le nombre de structures, de dispositifs et d'outils existants. Elle a permis de fédérer les professionnels autour d'enjeux partagés.

Engagée courant 2023, 10 réunions et 17 entretiens individuels ont permis de dégager les préconisations suivantes :

- Faciliter l'interconnaissance et l'accès à l'information sur l'offre de services du territoire auprès des professionnels et des habitants ;
- Développer l'offre de logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap ;
- Améliorer les solutions de mobilité sur la commune pour des personnes en perte d'autonomie, des seniors, des jeunes, des actifs, des parents, ... sans permis de conduire et/ou sans moyen de transport ;
- Accompagner le maintien à domicile dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'isolement par des propositions de soutien aux personnes aidantes et aux personnes aidées

sous la forme d'ateliers collectifs et individuels ;

- Développer des temps d'échanges, de partages interculturels au travers d'activités comme des ateliers cuisine, de maraîchage, des activités artistiques ;
- Travailler, avec les partenaires du territoire, à la recherche de solutions d'hébergements rapides, alternatives, transitoires ;
- Diversifier l'offre de garde du jeune enfant, en prenant en compte les besoins réguliers, occasionnels et atypiques ;
- Renforcer le soutien à la fonction parentale en développant des temps de partage enfants – parents, pour tous les âges.

Ces préconisations nécessitent d'être approfondies et sont avant tout un outil d'aide à la décision et de pilotage pour structurer la politique sociale des années à venir.

C'est avec l'ensemble des acteurs du territoire que la municipalité travaille pour répondre à tous ces enjeux, parfois contradictoires mais indispensables si l'on veut permettre à chacun de trouver sa place au sein de la cité. **Seul ce travail collectif et collaboratif permet de faire face aux défis et de mener l'action publique dans l'intérêt de toutes et tous.**

Peggy Caclin, Marie-Françoise Cérez, Claudine Corpart, Michèle Dollé, Yves Douay, Yves Guyot, André Hartereau, Alain Hascoët, Gwendal Henry, Guillaume Kerric, Jacques Kerzerho, Lisenn Le Cloirec, Jean-François Le Corff, Anne-Laure Le Doussal, Julien Le Doussal, Aline Le Fur, Pascal Le Liboux, Laure Le Maréchal, Stéphane Lohézic, Valérie Mahé, Roselyne Malardé, Philippe Perronno, Julian Pondaven, Tiphaine Siret, Nadia Souffoy, Frédéric Toussaint, Joël Trécant.

HENNEBONT POUR TOUS

HENNEBONT EN COMMUN... POUR UNE VILLE ET UNE AGGLO EN COMMUN !

Le travail collectif de propositions et de soutien aux élus d'**Hennebont Pour Tous** se transforme, évolue, veut s'adapter aux interrogations actuelles. Une nouvelle association va étoffer ce projet : **Hennebont en commun** qui s'inscrit dans les actions municipales et de l'Agglo. Elle veut rassembler les gauches et les écologistes. Croire en des valeurs n'est ni un frein ni un carcan mais un rempart contre la lepenisation des esprits. Il s'impose face à l'individualisme de nos sociétés, aux dégâts du libéralisme économique, aux ravages sociaux (suppression ou réduction des services publics, paupérisation des populations, inégale répartition des richesses, défis écologiques). L'association nous soutiendra, nous aidera dans notre travail, mènera avec nous une réflexion sur l'action (ou l'inaction) de la majorité actuelle. Elle sera force de propositions, avec les habitant-es, au niveau communal et intercommunal car plusieurs domaines sont de la compétence de l'Agglo : eau, habitat, transports collectifs, défense de l'environnement... Nous allons lancer plusieurs chantiers en 2024 :

- Si les **mobilités**, les **transports collectifs** sont du ressort de l'Agglo, raison de plus pour y réfléchir à l'échelle intercommunale. Les bouchons quotidiens, l'engorgement dès le moindre incident sur la RN165, les difficultés à circuler posent aussi la question de la pollution et de la dégradation de la qualité de l'air à Hennebont.
- En direction des **quartiers**, secteur délaissé par la majorité mais qui mérite notre attention : les faire vivre, les animer, rêver et inventer de nouvelles relations de proximité, s'attacher à relier ces dynamiques entre elles, associer bien plus qu'une fois par an les habitant-es à la vie quotidienne des quartiers...
- **Haras et abbaye** : si les haras, malgré le désengagement de l'État, continuent à vivre, et c'est tant mieux, les décisions prises depuis 2014 sont-elles les plus pertinentes (place du cheval, apprentissages équestres, libre circulation pour la population, devenir de l'abbaye) ? Sur ce dernier point, un groupe de travail sera créé avec un cahier des charges autour des mots « ouvert », « partagé » et « animé ».

Pour ces questions, éclairages extérieurs, débats et participation dans le cadre d'un groupe de travail seront sollicités. Nous voulons ouvrir un champ des possibles au niveau communal et bâtir un projet en cohérence sur l'Agglomération.

Fabrice Lebreton, Aurélia Henrio, Pierre-Yves Le Boudec, Sylvie Scoté Le Calvé.
 Contacts : 02.97.36.34.87 /
 hennebontencommun@gmail.com
 Permanences des élu-es en mairie sur rendez-vous.

Liste Indépendante

LA MAJORITÉ, C'EST TOUT ET SON CONTRAIRE

La transition énergétique et les économies d'énergie sont dans tous les esprits ; la majorité en fait l'une de ses priorités. Mais en approuvant son Plan local d'urbanisme, assorti d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP devenue SPR Site patrimonial remarquable) avant le début du mandat (janvier 2020), tout est devenu compliqué - Pour les particuliers, qui souhaitent plus que tout s'inscrire dans la démarche, c'est peine perdue quand ils sont domiciliés dans un périmètre classé (basilique, remparts, haras...) - l'isolation par l'extérieur, même d'un simple pignon, est proscrite ; pour-

tant, en utilisant des matériaux adaptés, l'intégration devrait se faire naturellement dans les différents sites. Il pourra peut-être y avoir une avancée dans certains domaines dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (10/2023) notamment pour les panneaux photovoltaïques, mais là encore il faut attendre de savoir si le périmètre proposé sur l'ensemble du territoire communal est compatible avec les documents d'urbanisme adoptés ; cela semble bien compromis... En matière de finances, acquérir une propriété 15 000 € en-dessous l'évaluation basse

de notaire, c'est pour être respectueux des deniers publics ; à contrario dépenser 35000€ pour que la chambre de commerce et d'industrie mène une enquête auprès des commerçants pour l'implantation d'une guinguette, c'est juste normal - Pour information, coût de l'opération « Place Foch » : 2 200 000 €.

Représentante de la liste indépendante, l'intérêt des Hennebontais, en toute sincérité et transparence, guide notre action au sein du conseil municipal.
 Michèle Le Bail
 Tél. 07 86 91 13 03
 Mél. : listeindependante@orange.fr

Exprimez-vous !

Vos élus vous invitent à venir les rencontrer au sein de votre quartier.

Nom / Anv : _____ Prénom / Anv-bihan : _____

Adresse / Chomlec'h : _____

Tél / Pellgomz : _____ Mél / Postel : _____

Vos remarques, questions, suggestions / Ho koulennoù, hos evezhiadennoù, ho kinnigoù :



Votez pour vos projets hennebondissants !

Où voter ?

En version papier via les urnes :

- en mairie
- au centresocioculturel
- au complexe aquatique de Kerbihan
- au Lokal (espace jeunes)
- à la maison de quartier de Kerihouais



> Catalogue des projets disponible sur place

Nom : _____

Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____



Mon choix n°1 :

- projet n° _____



Mon choix n°2 :

- projet n° _____



Mon choix n°3 :

- projet n° _____



Exprimez-vous !

2024



VISITES DES ÉLUS DANS LES QUARTIERS GWELADENN AN DILENNIDI ER C'HARTERIOÙ

	HEURE / Euriou	QUARTIER / Karterioù	LIEU DE RENDEZ-VOUS / Lec'hioù emgav
Samedi D'ar sadorn 20/04	09h00	Saint-Antoine	Devant la chapelle
	10h00	La Grange, Kennedy, Beaufort, Kergohic	Trésor public
	11h00	Talhouët, Saint-Piaux	Ecole du Talhouët
	13h30	Kerihouais, Kerorbén, Kerliven	Maison de quartier de Kerihouais
	14h30	Quimpéro haut et bas	Parking de l'ancienne école Anjéla Duval
	15h30	Lalumec, Kerlano, Kergroix	Gymnase de Kerlano
Samedi D'ar sadorn 04/05	09h00	Malachappe, Langroix	Préau de l'école de Langroix
	10h00	Saint-Gilles, Kerpotence	ALSH (Accueil de loisirs) de Kerpotence
	11h00	Locoyarn, Le Parco	Agence technique départementale
	13h30	Centre-ville, centre socioculturel, ZAC Centre	Devant la mairie
	14h30	Saint-Caradec	Maison de quartier
	15h30	Quartier de la gare, Kerlivo, Kerroch	Parking de la gare routière de Kerlois



Préparez votre venue
Prientiñ ho tonedigezh



VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !



Choix n°1 :



Choix n°2 :



Choix n°3 :

**FAITES LE
HENNEBONT CHOIX !**

**Du 1er mars
au 17 avril**



Ou votez via
la plateforme !



BUDJED PERZH
**BUDGET
PARTICIPATIF**